

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
12, rue Michel Gautier
76600 LE HAVRE
jeanpaul-lecoq.fr

M. Jean-Yves LE DRIAN
Ministre de l'Europe et des Affaires
étrangères
37, Quai d'Orsay
75351 PARIS CEDEX 07

Objet : Organisation de l'accueil des réfugiés afghans en France

Monsieur le Ministre,

Depuis quelques semaines, l'Afghanistan est en proie à une offensive militaire de la part des talibans. Le territoire et l'appareil d'État sont désormais sous leur contrôle. De ce fait, des dizaines de milliers de femmes et d'hommes, souvent jeunes, sont aujourd'hui menacés de mort par le régime de dictature théocratique qui est en train de s'imposer.

Vingt années de guerre et d'interventions militaires étrangères, auxquels les gouvernements français ont participé, ont fait de l'Afghanistan un pays ruiné et durablement affaibli. J'ai d'ailleurs une pensée pour tous soldats français qui se sont engagés là-bas, que j'étais allé voir en 2010.

Rien n'a changé depuis, alors que des voix, dont les nôtres, se sont élevées durant des années pour réclamer l'organisation claire et anticipée d'un départ des forces militaires occidentales. Car sans demander son avis à la population pour construire une véritable démocratie et en imposant un État centralisé, la coalition et le gouvernement afghan ont poussé 2,6 millions d'habitants à l'émigration.

Ainsi, fort de ce lourd héritage, la France doit aujourd'hui solidarité et soutien indéfectible au peuple afghan, afin que ceux qui se sentent menacés puissent se réfugier en urgence ailleurs.

Depuis ce weekend, des opérations d'évacuations sont et seront menées. Les autorités françaises ont indiqué que 600 Afghans seront accueillis en France. Si ce chiffre est bien faible au regard des enjeux, on peut tout de même se féliciter que ce petit geste ait été fait.

Mais il est toutefois inadmissible que dans le même temps, le gouvernement souscrive au projet d'inclure les réfugiés afghans dans l'odieux accord entre l'Union européenne et la Turquie sur la gestion des réfugiés syriens.

Les scènes chaotiques des Afghans sur le tarmac de l'aéroport de Kaboul démontrent bien la panique qui sévit désormais sur place. Ce tournant exige des décisions immédiates bien plus fortes et concrètes que les dernières annonces présidentielles pour répondre à cette catastrophe humaine et démocratique d'une ampleur rarement atteinte.

Au-delà de nos compatriotes français, désormais presque tous en sécurité, c'est la question des Afghans qui ont aidé la France qu'il faut impérativement résoudre avec le plus d'humanisme possible.

La France a reconnu le statut de réfugié pour les Afghans, reconnaissant donc les dangers qui sévissent sur place. Ce statut doit les protéger. Pourtant, malgré l'urgence évidente, l'obtention d'un visa exige une procédure de deux ans, ce qui est évidemment bien trop long.

De très nombreuses questions se posent donc : comment faire en sorte de diminuer les délais de procédure pour les réfugiés ? Comment faire pour que l'évacuation des ressortissants afghans qui ont de la famille en France soit menée le plus rapidement possible ? Comment comptez-vous organiser les réunifications en France alors qu'à très court terme, plus aucun personnel diplomatique ne sera présent en Afghanistan ?

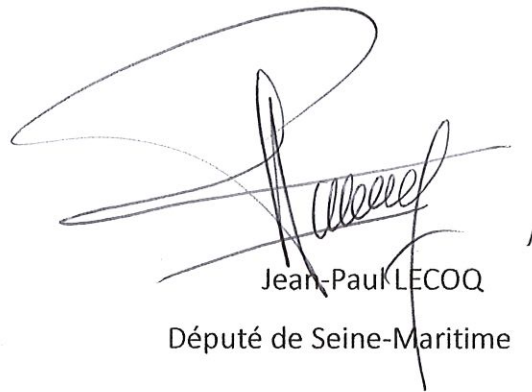
J'aimerais d'ailleurs me voir préciser si une hiérarchie dans cette liste de familles va être opérée, car les associations françaises d'aides aux migrants relèvent environ 6 000 demandes de réunification en cours dont les numéros de demandes de visas sont connus des services.

Enfin, peut-on imaginer des procédures d'obtention de visa totalement à distance ? Ou a posteriori une fois en France ? Car, dans le cas contraire, comment les Afghans pourraient-ils se rendre dans un autre État pour obtenir un rendez-vous avec une ambassade française ? Cela semble de l'ordre de l'impossible à l'heure qu'il est.

L'organisation précise de tous ces sujets semble extrêmement urgente, et pourtant, trop de flou subsiste sur cette situation. Je me tiens donc à votre disposition pour y réfléchir et y travailler collectivement, car l'heure est à sauver des vies en toute urgence, et non à vous demander des comptes.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Bien à Vous,



Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime